



COMPTE DE CAMPAGNE

Édition 2026

IDENTIFICATION DU CANDIDAT ou candidat tête de liste**(À REMPLIR EN MAJUSCULES)**

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Circonscription : Département :

Pourcentage de voix obtenu : 1^{er} tour : 2^d tour :**CORRESPONDANCE AVEC LA CNCCFP (procédure contradictoire et notification des décisions)**

Les correspondances relatives à votre compte de campagne peuvent vous être adressées par voie électronique ou par voie postale.

☐ **OUI**, j'accepte de recevoir mes correspondances **par voie électronique** à l'adresse électronique indiquée ci-dessous, avec copie à (rayer la ou les mentions inutiles) :

- mon expert-comptable ;
- mon mandataire

Adresse électronique du candidat :	
---------------------------------------	--

☐ **NON**, je souhaite continuer à recevoir toutes mes correspondances **par voie postale**.

Adresse postale :	
-------------------	--

SYNTHÈSE DU COMPTE (toute somme doit être arrondie à l'unité la plus proche)

Le compte et ses annexes sont établis en Euros (/ en Francs CFP¹)

TOTAL GÉNÉRAL DES RECETTES

RE

+

dont Apport Personnel (AP)

AP

TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES T.T.C.

DE

-

(ne comprenant pas les dépenses de la campagne officielle remboursables au titre de l'art. R. 39 du Code électoral)

SOLDE (RE-DE) : S

=

Vu, et certifié exact le compte et ses 8 annexes :**Date :****Signature du candidat :**

¹ Pour la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie-Française et Wallis-et-Futuna. Rayer la mention inutile

ÉTAT DES RECETTES DU COMPTE DE CAMPAGNE (toute somme doit être arrondie à l'unité la plus proche)

	RA Recettes versées au compte du mandataire	RB Paielement par les formations politiques	RC Concours en nature	RD TOTAUX
7010 – dons des personnes physiques (y compris collectes)				
7021 – versements personnels des candidats au mandataire				
7022 – emprunts bancaires des candidats				
7023 – emprunts des candidats auprès des formations politiques				
7025 – emprunts des candidats auprès des personnes physiques				
7031 – versements définitifs des formations politiques				
7032 – dépenses payées directement par les formations politiques				
7050 – concours en nature fournis par les candidats				
7051 – concours en nature fournis par les formations politiques				
7052 – concours en nature fournis par les personnes physiques				
7580 – produits divers				
7600 – produits financiers				
TOTAUX*				

Report du total de la colonne RD

7026 – frais financiers payés directement par les candidats (= montant du compte 6613)

7027 – menues dépenses payées directement par les candidats (= montant du compte 6789)

TOTAL GÉNÉRAL RE

(total colonne RD + compte 7026 + compte 7027)

Apport personnel des candidats = RD 7021 + RD 7022 + RD 7023 + RD 7025 + compte 7026 + compte 7027

AP (à reporter sur la page 1 du formulaire)

 * : le montant total des colonnes **RB** et **RC** doit correspondre au montant total des colonnes **DB** et **DC**.

ÉTAT DES DÉPENSES DU COMPTE DE CAMPAGNE (toute somme doit être arrondie à l'unité la plus proche)

	DA Dépenses payées par le mandataire	DB Dépenses payées par les formations politiques	DC Concours en nature	DD TOTAUX
6051 – matériels (valeur d'utilisation)				
6060 – achats de fournitures et de marchandises				
6132 – location ou mise à disposition immobilière				
6135 – location ou mise à disposition de matériel				
6400 – personnel salarié recruté spécifiquement pour la campagne, y compris charges sociales				
6210 – personnel intérimaire				
6211 – personnel mis à disposition				
6226 – honoraires et conseils en communication				
6229 – honoraires d'expert-comptable				
6230 – productions audiovisuelles (film, DVD), internet, télématique				
6237 – publications, impressions hors dépenses de la campagne officielle (art. R. 39)				
6235 – enquêtes et sondages				
6240 – transports et déplacements				
6254 – réunions publiques				
6257 – frais de réception et d'hébergement				
6260 – frais postaux et de distribution				
6262 – téléphone et télécommunications				
6280 – frais divers				
6600 – frais financiers				
TOTAUX				

Report du total de la colonne DD

 6613 – frais financiers payés directement par les candidats
(= montant du compte 7026)

 6789 – menues dépenses payées directement
par les candidats (= montant du compte 7027)

TOTAL GÉNÉRAL DE

 (total colonne **DD** + compte 6613 + compte 6789)

IDENTIFICATION DU MANDATAIRE

En cas de mandataires successifs, joindre un feuillet supplémentaire par mandataire

☐ **Mandataire financier** (personne physique)

(à cocher s'il y a lieu)

• Nom : Prénom :

Adresse électronique : Tél :

• Déclaration du mandataire à la préfecture de : en date du :

☐ **Association de financement électoral**, joindre les statuts et la liste des membres du bureau

(à cocher s'il y a lieu)

• Intitulé de l'association :

Adresse électronique : Tél :

• Déclaration de l'association à la préfecture de : en date du :

• N° RNA : **W** (9 chiffres)

IDENTIFICATION DU COMPTE BANCAIRE OUVERT PAR LE MANDATAIRE (joindre un RIB)

Intitulé du compte : N° du compte :

Nom de l'agence : Adresse :

Code postal : Ville :

Date d'ouverture du compte : ____ / ____ / ____

IDENTIFICATION DE L'EXPERT-COMPTABLE (en cas de dispense de l'expert-comptable³, joindre obligatoirement l'annexe 8)

Nom ou dénomination sociale :

Nom du représentant de la société d'expertise :

N° d'inscription à l'ordre :

Inscrit au tableau de :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :

Adresse électronique :

Commentaire de l'expert-comptable :

MISSION LÉGALE DE L'EXPERT-COMPTABLE³ (ARTICLE L. 52-12)

Conformément aux dispositions de l'article L. 52-12 du Code électoral, dans le cadre de ma mission légale, j'ai mis le compte de campagne en état d'examen et je me suis assuré de la présence des pièces justificatives requises.

L'expert-comptable

(identité du signataire, cachet et signature)

Date du visa du compte :

Conformément au Règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil (RGPD) et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée les candidats, les mandataires, les experts-comptables, les donateurs et les prêteurs sont avisés que leurs données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement automatisé mis en œuvre par la CNCCFP (Décret n° 2022-316 du 4 mars 2022 relatif au traitement automatisé de données à caractère personnel mis en œuvre par la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques modifié par le Décret n°2024-219 du 12 mars 2024). Les destinataires de ces données sont les agents habilités et les membres de la CNCCFP ainsi que les personnes qui exerceraient les droits que leur confère le Code des relations entre le public et l'administration (CRPA) mais pour ces derniers après occultation des données à caractère personnel relatives aux donateurs et prêteurs ; pour toute demande relative à l'exercice des droits des personnes concernées issus du RGPD et loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez écrire au Délégué à la protection des données (DPD) de la CNCCFP, en utilisation l'adresse dpd@cnccfp.fr ou par courrier à : CNCCFP - A l'attention du Délégué à la protection des données - 31 rue de la Fédération - CS 25140 - 75015 Paris Cedex 15 Durée de conservation des demandes au Délégué à la protection des données : année civile + 5 ans

³ Cette présentation n'est pas obligatoire lorsque le candidat ou le candidat tête de liste a obtenu moins de 5 % des suffrages exprimés et que les recettes et les dépenses de son compte de campagne n'excèdent pas 4 000 euros.

Nom du candidat ou du candidat tête de liste :
Date du scrutin :



Édition 2026

ANNEXE 1

DONS ET COLLECTES

(à joindre au compte de campagne dans l'enveloppe B)

SYNTHÈSE

Montant total des dons	
<i>dont total des dons perçus en espèces</i>	
Nombre de donateurs	
<i>dont nombre de donateurs en espèces</i>	
Montant total des collectes	
<i>Nombre des collectes</i>	
Total 7010 (dons et collectes)	

Nom du candidat ou du candidat tête de liste :
Date du scrutin :



Édition 2026

Annexe 1.1 (à joindre au compte de campagne dans l'enveloppe B)

Liste des donateurs – Indiquer le détail et le total des dons par donateur.

- L'article L. 52-8 du Code électoral fixe le plafond de ces dons à 4 600 €¹ par donateur et par élection.
- Les dons supérieurs à 150 € doivent obligatoirement être versés par chèque (CHQ), virement (VI), prélèvement automatique (PRLV) ou carte bancaire (CB).
- Si possible, joindre le fichier de la liste des donateurs ayant servi à établir ce document.

NOM et prénom du donateur	Nationalité	Adresse du domicile fiscal	Montant du don en espèces ¹	Montant des autres dons	Montant total des dons par donateur	Moyen de règlement (CHQ, VI, PRLV ou CB)	Date du don	Date du versement en banque	N° de reçu pour chaque don
Report page précédente*									
Total ou sous-total à reporter									

*Établir autant de feuilles que de besoin.

Page : 1

Total général hors collectes
(à intégrer dans le RD 7010)

Conformément au Règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil (RGPD) et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée les candidats, les mandataires, les experts-comptables, les donateurs et les prêteurs sont avisés que leurs données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement automatisé mis en œuvre par la CNCCFP (Décret n° 2022-316 du 4 mars 2022 relatif au traitement automatisé de données à caractère personnel mis en œuvre par la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques modifié par le Décret n°2024-219 du 12 mars 2024). Les destinataires de ces données sont les agents habilités et les membres de la CNCCFP ainsi que les personnes qui exerceraient les droits que leur confère le Code des relations entre le public et l'administration (CRPA) mais pour ces derniers après occultation des données à caractère personnel relatives aux donateurs et prêteurs ; pour toute demande relative à l'exercice des droits des personnes concernées issus du RGPD et loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez écrire au Délégué à la protection des données (DPD) de la CNCCFP, en utilisation l'adresse dpd@cncfp.fr ou par courrier à : CNCCFP - A l'attention du Délégué à la protection des données - 31 rue de la Fédération - CS 25140 - 75015 Paris Cedex 15 Durée de conservation des demandes au Délégué à la protection des données : année civile + 5 ans.

1. Le total des dons en espèces ne peut excéder 20 % du montant total des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros.

**Annexe 1.2** (à joindre au compte de campagne dans l'enveloppe B)

■ Attention : les participations versées dans le cadre des banquets républicains n'ont pas à figurer dans cette annexe.

Total général des collectes (à intégrer dans le RD 7010)

¹ Les sommes reçues par quête dans les réunions politiques doivent être mentionnées dans cette annexe.

Édition 2026

ANNEXE 2

CONTRIBUTIONS DÉFINITIVES DES FORMATIONS POLITIQUES AU FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE
(à joindre au compte de campagne dans l'enveloppe B)

N° de compte	Nom et adresse de la formation politique ou de sa structure locale	Date du versement ou du paiement	Montants
7031	Versements définitifs des formations politiques au mandataire		
		TOTAL (RD 7031)	
7032	Dépenses payées directement par les formations politiques		
		TOTAL (RD 7032)	

Édition 2026

ANNEXE 3
APPORT PERSONNEL
(à joindre au compte de campagne dans l'enveloppe B)

SYNTHÈSE		
N° de compte	Intitulé du compte	Montant
7021	Versements personnels des candidats	
7022	Emprunts bancaires	
7023	Emprunts auprès des partis politiques	
7025	Emprunts auprès des personnes physiques <i>dont :</i>	
	<i>emprunts auprès des personnes physiques à taux inférieur ou égal au taux de l'intérêt légal</i>	
	<i>emprunts auprès des personnes physiques à taux supérieur au taux de l'intérêt légal</i>	
	<i>emprunts auprès des personnes physiques à durée inférieure ou égale à 18 mois</i>	
	<i>emprunts auprès des personnes physiques à durée supérieure à 18 mois et allant jusqu'à 5 ans</i>	
7026	Frais financiers payés directement par les candidats	
7027	Menues dépenses payées directement par les candidats	
TOTAL		0 €

Joindre le tableau des pays d'établissement ou de résidence des prêteurs, indiquant pour chaque pays le montant consolidé des prêts concernés (cf. ci-après 1.).

Joindre le tableau indiquant l'identité des prêteurs personnes morales (cf. ci-après 2.).

Édition 2026

Synthèse 1. Liste des pays d'établissement ou de résidence des prêteurs

Pays d'établissement ou de résidence des prêteurs	Montant consolidé des prêts concernés

Établir autant de feuilles que de besoin.

Édition 2026

Synthèse 2. Liste des prêteurs personnes morales	
Identité des prêteurs personnes morales	Montant des prêts concernés

Établir autant de feuilles que de besoin.

[illegible]

0



7022 - Emprunts bancaires

7023 - Emprunts auprès des partis politiques

Identification du prêteur		Informations relatives au contrat			
Nom du parti ou groupement politique (ou structure intégrée dans le périmètre des comptes du parti)	Date du contrat	Durée de l'emprunt (mois)	Taux d'intérêt (%)*	Montant de l'emprunt souscrit	Montant de l'emprunt utilisé
			Totaux		

* uniquement en cas d'emprunt bancaire initial du parti

Établir autant de feuilles que de besoin.

Page : 1

Annexe 3.4 (à joindre au compte de campagne dans l'enveloppe B)

7025 - Emprunts auprès des personnes physiques

Identification du prêteur			Informations relatives au contrat					
Civilité	Prénom	Nom	Pays de résidence du prêteur	Date du contrat	Durée du prêt (mois)	Taux d'intérêt (%)	Montant de l'emprunt souscrit	Montant de l'emprunt utilisé
A - Emprunts à taux inférieur ou égal au taux de l'intérêt légal								
Sous-total A								
B - Emprunts à taux supérieur au taux de l'intérêt légal								
Sous-total B								
Totaux							0 €	0 €

*Établir autant de feuilles que de besoin (avec report des sous-totaux des pages précédentes).

Noms des candidats :

Date du scrutin :



Édition 2026

ANNEXE 4

CONCOURS EN NATURE

SYNTHÈSE (à joindre au compte de campagne dans l'enveloppe B)

N° de compte	Intitulé du compte	31 - Concours en nature fournis par les candidats (7050)	32 - Concours en nature fournis par les formations politiques (7051)	33 - Concours en nature fournis par les personnes physiques (7052)	TOTAUX (DÉPENSES)
6051	matériels (valeur d'utilisation)				0
6060	achats de fournitures et de marchandises				0
6132	location ou mise à disposition immobilière				0
6135	location ou mise à disposition de matériel				0
6400	personnel salarié recruté spécifiquement pour la campagne, y compris charges sociales				0
6211	personnel mis à disposition				0
6226	honoraires et conseils en communication				0
6229	honoraires d'expert-comptable				0
6230	productions audiovisuelles (film, DVD), Internet, services télématiques				0
6237	publications, impressions hors dépenses de la campagne officielle (art. R 39)				0
6235	enquêtes et sondages				0
6240	transports et déplacements				0
6254	réunions publiques				0
6257	frais de réception et d'hébergement				0
6260	frais postaux et de distribution				0
6262	téléphone et télécommunications				0
6280	frais divers				0
	TOTAUX (RECETTES)	0	0	0	0

Édition 2026

Annexe 4.1 (à joindre au compte de campagne dans l'enveloppe B)

**Liste des concours en nature fournis par le(s) candidat(s),
les formations politiques, les tiers (personnes physiques)**

Identité de la personne ou de la formation politique ayant fourni le concours en nature	Nature et date des concours	N° de compte (colonne DC)	Montant
Concours en nature fournis par le candidat ou le candidat tête de liste et ses colistiers (préciser leur identité)		(RD 7050)	
Concours en nature fournis par les formations politiques (préciser lesquelles)		(RD 7051)	
Concours en nature fournis par des personnes physiques (préciser leur identité)		(RD 7052)	

Établir autant de feuilles que de besoin.

Édition 2026

ANNEXE 5

(à joindre au compte de campagne dans l'enveloppe B)

Attestation du mandataire pour le compte de campagne ne présentant ni dépense ni recette

IMPORTANT : Joindre tout document bancaire démontrant l'absence de mouvement financier sur le compte de dépôt ouvert spécifiquement pour la campagne

Je soussigné(e) :

Mandataire¹ de

Candidat(e) (ou candidat(e) tête de liste) à l'élection

du

certifie qu'aucune dépense autre que celles relatives à la campagne officielle n'a été engagée pour la sollicitation des suffrages et qu'aucune recette ni aucun concours en nature n'a été perçu.

Signature du mandataire :

Date :

Signature du candidat :

Édition 2026

ANNEXE 6

(à joindre au compte de campagne dans l'enveloppe B)

Attestation relative aux AVANCES SUR LES FRAIS DE MANDAT (AFM) et indemnités des représentants au Parlement européen

(pour les candidats titulaires d'un mandat parlementaire ou pour
les parlementaires soutenant un candidat)

Je soussigné(e) :

Titulaire d'un mandat de député/député européen/sénateur¹

☐ Candidat(e) à l'élection visée ci-dessus

☐ Apportant mon soutien à, candidat(e)

Certifie, en application de l'article L. 52-8-1 du code électoral, n'avoir utilisé ni directement ni indirectement les indemnités et les avantages en nature mis à ma disposition par l'assemblée parlementaire pour le financement de la campagne électorale à l'élection du candidat visé ci-dessus.

Signature :

Date :

¹ Sélectionner la mention utile.

Nom du candidat ou du candidat tête de liste :
Date du scrutin :



Édition 2026

ANNEXE 7

(à joindre au compte de campagne dans l'enveloppe B)

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE CAMPAGNE

Le candidat est invité à préciser, à l'appui du tableau ci-dessous, l'identité des personnes membres de son équipe de campagne et leur fonction.

Nom et prénom ¹	Fonction

Établir autant de feuilles que de besoin.

Page : 1

¹ Faire figurer les noms par ordre alphabétique.

Date du scrutin :



ANNEXE 8

(à joindre au compte de campagne dans l'enveloppe B)

Main courante journalière du mandataire

Recettes

N° de pièce	N° d'imputation comptable ¹	Nature de la recette ²	Date du versement	Mode du versement (chèque, espèce, virement, CB)	Montant (en euros ¹)	N° du relevé bancaire
				Total	€	

¹ ou en franc CFP

² Selon la nomenclature du compte

Date du scrutin :

(à joindre au compte de campagne dans l'enveloppe B)

Main courante journalière du mandataire

Dépenses

Total

€

Page :